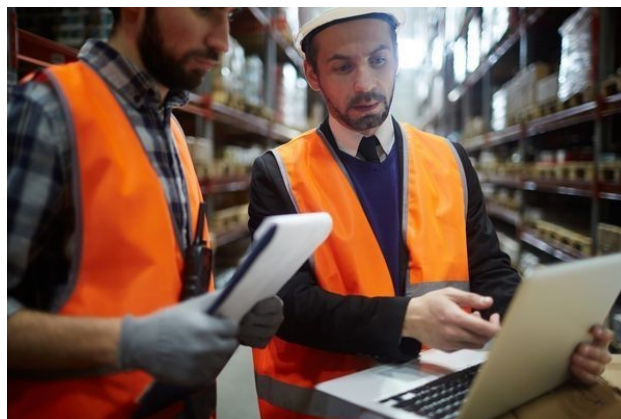


ORGANISATION ET PERFORMANCE
INDUSTRIELLE

TITRE PRO TLE - Technicien·ne en Logistique d'Entreposage



Date de dernière mise à jour 22 mai
2024



Formation éligible au CPF

Métier

Il·elle contribue au fonctionnement optimal de l'entrepôt dans le respect des procédures et des règles d'hygiène et de sécurité, de sûreté, de qualité et de protection de la santé au travail.

Il·elle organise, coordonne et contrôle au quotidien la réception, le stockage, la préparation et l'expédition des marchandises. Il·elle contribue à l'organisation optimale des flux de marchandises dans l'entrepôt et encadre l'équipe d'opérateurs dans la zone d'entreposage dont il·elle a la charge.

Durée et organisation

Admission

Public

- ▶ Etre âgé de 15 à moins de 30 ans*.
- ▶ Etre de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pas de limite d'âge pour toute personne reconnue travailleur handicapé. Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Niveau BAC ou équivalent ou niveau CAP/BEP avec expérience dans le domaine
- ▶ Bureautique : utiliser un logiciel de traitement de texte et tableur

Qualités appréciées: aptitude relationnelle et capacité à animer une équipe

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif

Formation en contrat d'apprentissage

- ▶ **Durée** : 12 mois | 448 heures de formation
- ▶ **Alternance** : 1 sem. en centre | 3 sem. en entreprise (à titre indicatif)

Pour les + de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

Salariés

Possibilité de se former dans le cadre de la formation continue | éligible CPF

Lieu | Date

PLERIN / SAINT BRIEUC | de janvier 2024 à décembre 2024

VITRE | de janvier 2024 à décembre 2024

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de :

- ▶ Contrôler les documents et les opérations liés aux flux de marchandises en entrepôt
- ▶ Vérifier la conformité de l'implantation des marchandises, des stocks physiques et informatiques
- ▶ Veiller au respect des règles de sécurité liées aux matériels de manutention et de stockage
- ▶ Adapter au quotidien les activités liées aux flux de marchandises en entrepôt
- ▶ Etablir le planning d'activité des opérateurs en entrepôt
- ▶ Suivre les ratios de production (tableau de bord)
- ▶ Encadrer une équipe
- ▶ Participer à l'amélioration continue de l'entrepôt
- ▶ Mettre en œuvre et faire respecter les règles de qualité et de sécurité dans un entrepôt
- ▶ Communiquer avec les différents interlocuteurs dans le cadre de l'activité d'un entrepôt

SECTEURS CONCERNÉS

Tout secteur ou service commercial ou industriel comportant une activité de stockage : entrepôts, dépôts d'entreprise de production ou plates-formes de distribution, drives, ...

Programme

et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

- ▶ *Tout savoir sur les modalités du contrat d'apprentissage **ICI** ou de professionnalisation **ICI**.*

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

- ▶ Le coût de formation n'est pas à la charge de l'apprenti.
- ▶ Pour les entreprises, le coût est pris en charge selon les coûts publiés par **France compétences**.

Consulter le tableau des coûts de formation et prise en charge OPCO **ICI**.

À NOTER : pour certaines formations de niveau 7 (Ingénieur, Bac+5), une contribution financière est demandée aux entreprises.

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Modalités d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la

BLOC 1 | Coordonner, réguler et contrôler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt

- ▶ Contrôler les documents et les opérations liés aux réceptions et expéditions de marchandises en entrepôt
- ▶ Vérifier la conformité de l'implantation des marchandises, des stocks physiques et informatiques
- ▶ Veiller au respect des règles de sécurité liées aux matériels de manutention et de stockage
- ▶ Adapter au quotidien les activités liées aux flux de marchandises en entrepôt

BLOC 2 | Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt

- ▶ Établir le planning d'activité des opérateurs en entrepôt
- ▶ Suivre l'activité d'une équipe d'opérateurs en entrepôt dans un tableau de bord
- ▶ Encadrer une équipe d'opérateurs en entrepôt
- ▶ Participer à l'amélioration continue de l'entrepôt

MODULES COMPLÉMENTAIRES ASSOCIÉS AUX BLOCS 1 ET 2

- ▶ Préparation au passage des CACES® R489 catégories 1,3 et 5
- ▶ Préparation au passage des CACES® R486 nacelles, PEMP
- ▶ Maîtriser les bases de l'anglais

BLOC TRANSVERSAL

- ▶ Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Prévenir les risques liés à l'activité physique (gestes et postures)
- ▶ S'approprier les outils bureautiques
- ▶ Accompagner le projet de formation
- ▶ Exploiter les périodes en entreprise
- ▶ Maîtriser les techniques de recherche d'emploi
- ▶ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et l'égalité professionnelle
- ▶ Favoriser le développement durable
- ▶ Accompagner à la certification

BON À SAVOIR

Le·la technicien·ne en logistique d'entrepôt exerce son activité dans les entrepôts ou magasins de stockage, pour des prestataires de service logistiques ou pour des entreprises industrielles, de commerce de gros, ou de distribution.

Il·elle travaille sous la responsabilité d'un responsable d'exploitation ou d'un chef de dépôt qui définit des objectifs de performance (production, qualité et service client). Il·elle organise son activité, dont il·elle rend compte au quotidien.

Les conditions d'exercice de l'emploi et l'environnement du travail sont impactés par le mode d'organisation de l'entrepôt, son système de gestion informatisé, le degré d'automatisation du site, la nature et les caractéristiques des marchandises.

L'emploi peut s'exercer dans un environnement bruyant et nécessite de nombreux

formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- ▶ QCM | Étude de cas | Dossier | Présentation orale | Travaux pratiques | Mise en situation reconstituée

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'examen

Les candidats·es sont présentés·ées aux épreuves générales et techniques du **Titre Professionnel Technicien·ne en logistique d'entrepôt**, diplôme délivré par le Ministère chargé de l'emploi.

- ▶ Mise en situation professionnelle ou présentation d'un projet réalisé en amont | 4h30
- ▶ Dossier professionnel et annexes éventuelles
- ▶ Entretien technique | 1h
- ▶ Résultats des évaluations passées en cours de formation
- ▶ Entretien final avec le jury | 30 mn

Validation

Titre professionnel Technicien·ne en Logistique d'Entrepôt

- ▶ Titre professionnel de niveau 4 (BAC)
- ▶ Code RNCP* : 36237
- ▶ Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion
- ▶ Date d'échéance de l'enregistrement : 21-04-2027

La certification est composée de plusieurs blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP).

- ▶ BLOC 1 | Coordonner, réguler et contrôler l'activité liée aux flux de marchandises dans l'entrepôt
- ▶ BLOC 2 | Planifier et encadrer les activités d'une équipe d'opérateurs en entrepôt

La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences.

**Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Passerelles, poursuites d'études et débouchés

Cette formation a pour premier objectif l'insertion professionnelle.

- ▶ Poursuites possibles (niveau 5 | BAC+2)
 - ▶ TITRE PRO TSMEL - Technicien·ne Supérieur·e en Méthodes et

déplacements dans l'entrepôt. Le port d'équipements de protection individuelle est requis. En fonction des contraintes de l'activité du site, des fluctuations et aléas, les horaires de travail peuvent être décalés ou postés et des astreintes sont possibles.

Pas de données statistiques | 1ers sortants en 2025

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Exploitation Logistique

► Technicien·ne Supérieur·e en méthodes et exploitation logistique

► Exemples de métiers

► Chef·fe d'équipe en entrepôt, Chef·fe d'équipe plateforme logistique, Chef·fe de secteur logistique, Responsable préparation, réception, expédition, tenue des stocks, Chef·fe de quai logistique, Superviseur·se logistique...

Contacts

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **Plérin**

7 Rue du Bignon | La Prunelle | 22190 PLÉRIN | Std 02 96 74 71 59

► Candidat : **Marie-Julie JUGUET** | 06 74 70 44 77

► Entreprise : **Anne BOURGET** | 07 63 88 37 70

Pôle Formation UIMM Bretagne | Site de **Vitré**

10 rue Pierre et Marie Curie | 35500 VITRÉ | Std 02 99 74 23 66

► **Aurélie GITTON** | 06 62 69 08 29

A noter

Formation possible pour les **demandeurs d'emploi** dans le cadre des formations financées par le Conseil Régional de Bretagne ou Pôle Emploi.

Pour en savoir + sur la formation, **cliquez ICI**

QUALIF Emploi

